



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE ARGENT

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 3

OCOM M307.03 – RECONNAÎTRE LE PARTENARIAT ENTRE LA LIGUE DES CADETS DE L'ARMÉE DU CANADA (LCAC) ET LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (MDN)

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-703/PG-002. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux trois niveaux de la LCAC et aux responsabilités de la LCAC et du MDN en appui au MCC puisqu'il permet à l'instructeur de contrôler la présentation de l'information tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions et en y répondant.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, les cadets doivent reconnaître le partenariat entre la LCAC et le MDN en appui au MCC.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets reconnaissent le partenariat entre la LCAC et le MDN en appui au MCC car ces deux organismes travaillent ensemble pour assurer le succès du MCC, ce qui a une influence directe sur le cadet. Certains cadets ne savent pas que plusieurs personnes et organismes appuient le programme en plus du corps local.

Point d'enseignement 1**Décrire les trois niveaux de la LCAC**

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

Il y a trois filiales dans la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (LCAC). Chacune travaille en partenariat avec le MDN sur des points respectifs.

Nationale

Situé à Ottawa en Ontario et sous la supervision d'un directeur exécutif, le bureau national est responsable de la gestion des affaires quotidiennes de la LCAC.

Le bureau national administre et coordonne toutes les activités nationales de la Ligue, y compris les assurances, les finances ainsi que les distinctions honorifiques et récompenses.

Provinciale/Territoriale

La filiale provinciale de la LCAC supervise les représentants locaux et gère le processus d'examen des bénévoles ainsi que les activités de financement dans la province ou le territoire. De plus, la filiale provinciale ou territoriale présente les demandes de récompenses nationales au nom de la province ou du territoire.

Répondant local

Plusieurs répondants locaux composent la LCAC. Les bénévoles des comités répondants locaux aident les corps de cadets pour le financement et les activités.

On retrouve souvent un représentant du répondant local de la LCAC aux parades et aux événements, incluant la cérémonie de la revue annuelle.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. Quels sont les trois niveaux de la LCAC?
- Q2. D'où vient habituellement le représentant de la LCAC qui visite un corps de cadets?
- Q3. Les distinctions honorifiques et les récompenses sont gérées par quel niveau de la LCAC?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Les trois niveaux de la LCAC sont :
- le niveau national,
 - le niveau provincial ou territorial,
 - le niveau local.
- R2. Le répondant local.
- R3. Le niveau national.

Point d'enseignement 2**Identifier les responsabilités de la LCAC et du MDN**

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

RESPONSABILITÉS DE LA LCAC

Recrutement de cadets. Le répondant local doit organiser et mettre en œuvre un plan de recrutement des cadets.

Recruter des officiers pour le Cadre des instructeurs de cadets (CIC). La LCAC est responsable de faire la recommandation de personnes adéquates à recruter comme instructeurs de cadets dans les Forces canadiennes.

Financement. Le répondant local doit organiser les activités de financement qui supportent le corps de cadets.

Fournir des installations d'instruction au corps de cadets. Les divisions provinciales de la LCAC fournissent des installations d'instruction et des bureaux pour le corps de cadets lorsqu'ils ne sont pas fournis par le MDN.

Organiser et mettre en place des programmes d'activités récréatives. La LCAC est responsable d'organiser et de diriger diverses activités lorsque le corps de cadets a besoin d'aide.

Fournir du financement pour les activités d'instruction facultatives. Le répondant local et la filiale provinciale assument les coûts que le MDN ne fournit pas pour les activités d'instruction facultative.

Fournir de l'équipement au corps de cadets. La LCAC est responsable de fournir l'équipement au corps de cadets pour soutenir les activités d'instruction facultatives.

RESPONSABILITÉS DU MDN

Former les officiers du CIC. Le MDN est responsable de l'analyse, la conception et l'élaboration de plans de cours, de l'approbation de l'instruction selon les exigences régionales et de la consultation auprès de la LCAC conformément au contenu du cours d'officier du CIC.

Fournir les normes de qualification et les plans (NQP) et les guides pédagogiques (GP) pour l'instruction des cadets. Le MDN élabore et fournit les NQP et les GP qui guident l'instruction des cadets.

Fournir des fonds pour les activités obligatoires et les activités de soutien. Les activités obligatoires et les activités de soutien qui sont approuvées sont financées par le MDN.

Élaborer des politiques à l'égard des officiers du CIC, des instructeurs civils (IC) et des cadets. Le MDN est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du respect de la politique concernant les officiers du CIC, les IC et les cadets.

Distribuer de l'équipement aux corps de cadets conformément aux barèmes de distribution. Tout l'équipement nécessaire pour l'instruction obligatoire, les activités de soutien obligatoires et l'instruction facultative dirigée est fournie par le MDN.

Payer les officiers du CIC et les IC. Le MDN est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'application de la politique de paie ainsi que de payer les officiers du CIC et les IC.

Sélectionner les cadets qui reçoivent une instruction dans les centres d'instruction d'été des cadets (CIEC). Le MDN est responsable de s'assurer que les cadets satisfont aux préalables et de choisir les cadets pour les cours d'instruction d'été.

Fournir des installations et du personnel aux CIEC. Le MDN est responsable de fournir des installations adéquates et de sélectionner le personnel pour les CIEC.

RESPONSABILITÉS DE LA LCAC ET DU MDN

Former et dissoudre les corps de cadets. La LCAC et le MDN travaillent en collaboration pour former les nouveaux corps de cadets et dissoudre les corps de cadets non actifs.

Fournir des prix et des médailles. La LCAC et le MDN fournissent aux cadets des récompenses telles que : l'épée commémorative du lieutenant-général Walsh, la mention élogieuse des cadets et la distinction honorifique du Major-général W.A. Howard.

Développer des relations avec la communauté et les médias. Des relations avec les médias sont maintenues à tous les niveaux de la LCAC et du MDN. Le MDN a nommé des officiers des affaires publiques au niveau régional et national qui maintiennent les relations avec les médias à leur niveau. Le répondant local de la LCAC a la responsabilité de conserver de bonnes relations avec les médias et la communauté locale.

Superviser et administrer les corps de cadets. Le répondant local de la LCAC est le personnel du corps de cadets travaillent en collaboration pour s'assurer que la supervision et l'administration sont adéquates au sein du corps de cadets.

Fournir un groupe de revue pour les cérémonies de revues annuelles. La LCAC et le MDN travaillent en collaboration pour fournir un groupe de revue pour les cérémonies de revues annuelles.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Quelles sont les responsabilités de la LCAC?
- Q2. Quelles sont les responsabilités du MDN?
- Q3. Nommer une responsabilité commune à la LCAC et au MDN.

RÉPONSES ANTICIPÉES :

- R1. La LCAC est responsable de :
- recruter des cadets;
 - recruter les officiers du CIC;
 - faire des campagnes de financement;
 - fournir des installations d'instruction au corps de cadets;
 - organiser et mettre en place des programmes d'activités récréatives;
 - fournir du financement pour les activités d'instruction facultatives;
 - fournir de l'équipement au corps de cadets.
- R2. Le MDN est responsable de :
- former les officiers du CIC;
 - fournir les NQP et les GP qui guident l'instruction des cadets;
 - fournir des fonds pour les activités obligatoires et les activités de soutien;
 - élaborer des politiques à l'égard des officiers du CIC, des IC et des cadets;

- distribuer de l'équipement aux corps de cadets conformément aux barèmes de distribution;
- payer les officiers du CIC et les IC;
- sélectionner les cadets pour les CIEC;
- fournir des installations et du personnel aux CIEC.

R3. La LCAC et le MDN sont responsable de :

- former et dissoudre les corps de cadets;
- fournir des prix et des médailles;
- développer des relations avec la communauté et les médias;
- superviser et administrer les corps de cadets;
- fournir un groupe de revue pour les cérémonies de revues annuelles.

Point d'enseignement 3

Identifier les prix et les médailles du programme des cadets de l'Armée

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif



L'OAIC 13-16, *Décorations et récompenses nationales des cadets*, présente l'autorité pour toutes les récompenses nationales ainsi que les instructions concernant la tenue.



Les Décorations et récompenses nationales des cadets ne font pas partie du système de Distinctions honorifiques militaires canadiennes (Ordres, décorations et médailles).



La sélection des récompenses est un partenariat entre les représentants des corps de cadets, des URSC et de la LCAC.

L'épée commémorative du lieutenant-général Walsh. Cette récompense a été créée en 2004 par la LCAC en partenariat avec la Légion royale canadienne. Cette récompense nationale est la plus haute distinction qu'un cadet de l'Armée peut recevoir. Le cadet récipiendaire sera invité par la Légion royale canadienne lors des cérémonies du jour du Souvenir et fera partie du groupe vice-royal. De plus, le cadet méritant a droit à une visite de la capitale nationale et rencontre la Gouverneure générale et le Chef d'état-major de la Défense.

La récompense est remise en l'honneur du lieutenant-général Geoffrey Walsh qui a dévoué une grande partie de son temps au programme des cadets de l'Armée.

Les récipiendaires sont choisis selon leur rendement en tant que cadets de l'Armée, leur implication et leur niveau d'instruction.

La médaille de bravoure des cadets. La médaille de bravoure peut être décernée à un cadet qui effectue un acte de courage exceptionnel qui implique un risque à sa vie en tentant de sauver la vie ou les biens des autres.

La mention élogieuse des cadets. La mention élogieuse des cadets peut être décernée à un cadet pour des actes exceptionnels en tentant de sauver la vie ou les biens d'une autre personne.

La médaille de Lord Strathcona. La médaille de la Fondation Lord Strathcona est décernée pour un rendement exemplaire dans l'entraînement physique et militaire. Lord Strathcona avait pour objectif en créant sa fondation :

- d'encourager l'amélioration des capacités physiques et intellectuelles des cadets;
- favoriser le patriotisme des cadets par l'acquisition d'une bonne connaissance des affaires militaires.

La médaille d'excellence de la Légion. La médaille d'excellence de la Légion est décernée aux cadets ayant démontré un engagement supérieur envers le corps de cadets et la communauté.

La médaille des Anciens combattants de l'Armée, de la Marine et des Forces aériennes (ANAVETS). La médaille ANAVETS est décernée pour l'accomplissement globale pour le cours d'instructeur de chef de cadets dans le domaine du leadership et de la performance physique. Les récipiendaires de la médaille ANAVETS peuvent faire une demande de bourse commémorative Colonel Frank Kossa s'ils font des études post-secondaires.

La distinction honorifique du Major-général W.A. Howard. Cette distinction honorifique promeut l'excellence dans la dernière année du programme d'étoiles conjointement à la performance générale d'un cadet. Elle est administrée et sélectionnée par un comité établi par la LCAC.



D Cad 3, Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne, Ministère de la Défense nationale (page 2-14)

Figure 7-3-1 Médailles des cadets de l'Armée

La médaille de service des cadets de l'Armée (MSCA). La MSCA est décernée à tous les cadets nominés qui ont terminé quatre années de service méritoire continu dans le programme des cadets de l'Armée. Le temps passé dans un des éléments du programme des cadets avant de transférer à un autre élément est calculé pour une période d'admissibilité à la médaille de service des cadets de n'importe quel élément. Un cadet peut seulement recevoir une médaille de service. Le cadet a la responsabilité de faire la demande de cette distinction honorifique. Le cadet ne peut pas avoir fait d'infractions et doit être recommandé par le commandant du corps de cadets. Tous les cadets, y compris les anciens cadets, peuvent faire une demande de médaille en remplissant la « Demande de médaille de service des cadets de l'Armée ».

La bourse du 1^{er} Bataillon de parachutistes canadiens. Décernée à un cadet ayant un bon niveau d'instruction et qui a réussi le cours de parachutisme des cadets de l'Armée.



Le détail sur les préalables et les renseignements de nomination se trouvent aux ordres régionaux et dans le manuel de référence de la LCAC sur le site <http://www.armycadetleague.ca/Templates/refManual.htm>.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

- Q1. Quelle est la plus haute récompense pour les cadets de l'Armée?
- Q2. À quel moment la médaille de bravoure des cadets est-elle décernée?
- Q3. Pourquoi décerne-t-on la Médaille d'excellence de la Légion?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. La plus haute récompense nationale qu'un cadet de l'Armée peut recevoir est l'épée commémorative du lieutenant-général Walsh.
- R2. La médaille de bravoure peut être décernée à un cadet qui effectue un acte de courage exceptionnel qui implique un risque à sa vie en tentant de sauver la vie ou les biens des autres.
- R3. La médaille d'excellence de la Légion est décernée pour démontrer un engagement supérieur envers le corps de cadets et la communauté.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

- Q1. Que fait le niveau provincial de la LCAC?
- Q2. Quelles sont les responsabilités communes à la LCAC et au MDN?
- Q3. Pour quelle raison décerne-t-on une médaille ANAVETS?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. La filiale provinciale de la LCAC supervise les représentants locaux et gère le processus d'examen des bénévoles ainsi que les activités de financement dans la province ou le territoire. De plus, la filiale provinciale ou territoriale présente les demandes de récompenses nationales au nom de la province ou du territoire.
- R2. La LCAC et le MDN sont responsable de :
- former et dissoudre les corps de cadets;
 - fournir des prix et des médailles;
 - développer des relations avec la communauté et les médias;
 - superviser et administrer les corps de cadets;
 - fournir un groupe de revue pour les cérémonies de revues annuelles.

- R3. La médaille ANAVETS est décernée pour l'accomplissement global pour le cours d'instructeur de chef de cadets dans le domaine du leadership et de la performance physique.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

La reconnaissance du partenariat entre la LCAC et le MDN en appui au MCC est importante car ces deux organismes travaillent ensemble pour assurer le succès du MCC.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Il est recommandé que cet OCOM soit enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction.

Cet OCOM peut être enseigné par un représentant local de la ligue ou un représentant du comité répondant.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- A2-036 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-065 Directeur - Cadets et Rangers juniors canadiens. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C2-165 Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2008). *Manuel de référence*. Extrait le 26 février 2008 du site <http://www.armycadetleague.ca/Templates/refManual.htm>.